



adapei 33

Année 2026

22/01/2026

Etablissement :

Siège

Poste disponible au :

Immédiatement

CDI Tps complet

CDD Tps complet

CDI Tps partiel

CDD Tps partiel

ETP 1

Nos avantages !

- Association parentale
- Equipes expertes et engagées
- Convention collective 1966
- Congés supplémentaires
- Plan de formation volontaire et ambitieux
- Application du Ségur
- Dispositif de prévoyance confortable
- CSE dynamique

Envoyer
Lettre de motivation et CV

matthieu.udioire@adapei33.com



Ensemble, construisons demain

Poste à pourvoir

Responsable de la prévention et des soins

Le responsable de la prévention et des soins participe à la conception et assure le déploiement de la stratégie concernant la prévention et les soins, tant somatiques que psychiatriques, des personnes accueillies dans l'ensemble des établissements et services de l'association.

Rattaché au directeur des ressources humaines, en collaboration avec l'ensemble des services supports et des manageurs en établissement, le responsable des soins est garant de la coordination générale des activités de prévention et de soins au regard de l'ensemble de ses composantes (qualité, sécurité des soins, RH, budgétaire...).

Missions :

1. Définition et déploiement de la stratégie de l'association concernant la prévention et les soins
 - En collaboration étroite avec la direction générale, il pilote le déploiement de la stratégie générale de l'association pour améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes accompagnées,
 - Il élabore une feuille de route en matière de prévention et promotion de la santé, rédige le projet de soins de l'association et en assure le déploiement en établissement
 - Il accompagne les établissements dans la réalisation de leur projet de prévention et promotion de la santé et assure un reporting des actions réalisées
 - Il représente l'association aux réunions et évènements internes et externes sur les questions liées à la santé et favorise le développement de partenariat et de conventionnement avec les centres hospitaliers généraux
 2. Animation du réseau de professionnels de la filière soins et paramédicale
 - Il manage fonctionnellement les professionnels de la filière paramédicale et également les responsables de soins en établissement et veille à assurer le maintien et le développement des compétences des professionnels de la filière paramédicale
 - Il anime le réseau de l'ensemble des professionnels de soins et paramédicaux en vue d'assurer le partage de bonnes pratiques et ainsi favoriser l'amélioration continue de l'activité de soins ;
 - Il constitue un appui auprès du réseau d'IDE et soutient les établissements sur les territoires non couverts par un responsable des soins lors de problématiques spécifiques de soins.
 3. Expertise soins et paramédicale
 - Il aide à la coordination médicale au sein des établissements, tant avec les professionnels internes qu'avec les partenaires médicaux extérieurs, et aide au travail en réseau avec les médecins spécialistes du territoire ainsi qu'avec les chirurgiens-dentistes,
 - Il conseille les directions d'établissements en vue d'optimiser leurs organisations,
 - Il intervient en tant que ressource experte pour soutenir les professionnels face à une situation complexe ou d'urgence, anime des réunions de synthèse pour le suivi de ces situations et participe aux cellules de crise sanitaire. Il aide à la prise en charge de la douleur
 4. Expertise qualité et démarche d'évaluation
 - Il accompagne les établissements tout au long des démarches de certifications,
 - Il s'assure de la cohérence avec le projet associatif et les recommandations de l'ANESM et de la HAS des circuits du médicament dans les établissements.
 - En collaboration avec le service qualité, il propose la mise en place et rédige des protocoles d'hygiène et d'application de normes ou recommandations liées à la santé.
- Profil cible :**
- Diplôme d'Etat d'Infirmier complété par une formation de coordination/management et/ou d'un diplôme de cadre de santé et ou d'un diplôme « qualité »
 - Inscription à l'Ordre Infirmier

Compétences :

- Force de proposition, capacité à fédérer les équipes et à les faire adhérer aux projets associatifs
- Connaissance du handicap (mental, psychique, polyhandicap, TSA, ...)
- Expertise concernant la législation médicale et paramédicale et culture qualité
- Autonomie, capacité d'organisation
- Ecoute et diplomatie
- Sens de la communication
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication